



VILLE DE  
CHAMPAGNE SUR OISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le vingt- huit septembre deux mille vingt-trois, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

**Présents** : M Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Priam PUCA, Mme Ermelinda AMEAO, M. Nicolas LHERBIER, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, Mme Nathalie JULIAT, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE, M. Michel LAVENTURE.

**Absents ayant donné pouvoir** :

M. Thierry JOUE pouvoir à M. Jean-Jules MORTEO  
M. Fabien PIVETTE pouvoir à M. Nicolas LHERBIER  
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à M. Stéphane CARTEADO  
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR

**Absente non excusée** : Mme Nathalie CHABLE,

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas LHERBIER,

**N° 20232809-54 : Attribution du solde de la subvention de l'ALCC :**

L'Association Loisirs et Culture de Champagne sur Oise (ALCC) a pour but de proposer aux habitants de Champagne des activités de loisirs créatifs et artistiques, de culture et de bien-être.

L'association ALCC a bénéficié d'un premier versement de 3 650,00 euros de subvention lors du vote de l'attribution des subventions 2023, en prévision de la démission de la présidente au 30 juin 2023.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2311-7,

**Considérant** qu'une nouvelle présidente a été nommée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2023,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur un second versement de 3 650,00 euros.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (28 voix POUR dont 4 pouvoirs),**

**Approuve** le versement de 3 650,00 euros en complément de la subvention 2023

**Autorise** Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention.

Pour extrait certifié conforme,  
Champagne-sur-Oise le 29 septembre 2023



Le Maire,

Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 22/09/2023

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Dont pouvoirs : 4